Liste de contrôle Dinex Recon RX pour le retour et l'inspection du DPF

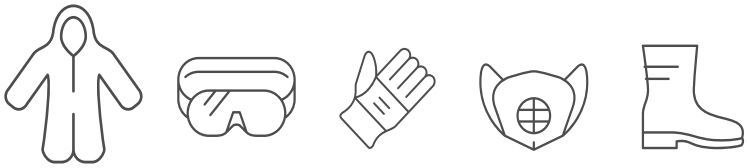
Important : consignes de santé et de sécurité

Les DPF usagés contiennent de la suie, des cendres et des particules ultrafines nocives provenant des gaz d'échappement des véhicules. Une manipulation incorrecte vous expose, ainsi que les personnes à proximité, à de graves risques pour la santé.

Évitez tout contact avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux. Évitez toute inhalation.

N'essayez jamais de nettoyer vous-même un DPF usagé. N'utilisez pas d'air comprimé pour souffler le filtre et évitez de travailler dans des zones venteuses ou à proximité d'opérations utilisant de l'air comprimé, car les particules nocives peuvent facilement être mises en suspension dans l'air.

Protection individuelle recommandée



Portez toujours des gants de protection, des lunettes de sécurité et une protection respiratoire appropriée. Nous recommandons également de porter des vêtements de protection complets et des couvre-chaussures, car des particules nocives peuvent adhérer à vos vêtements et à vos cheveux.

Liste de contrôle d'inspection du monolithe DPF

1. Pour maintenir la qualité et la conformité à l'homologation de type tout au long du processus de reconditionnement, Dinex accepte uniquement les DPF OE d'origine ou les DPF Dinex homologués.
2. La référence OE du DPF que vous retournez doit correspondre à l'une des références OE couvertes par le DPF reconditionné Dinex que vous avez reçu. Consultez le Dinex Partner Portal pour connaître les dernières correspondances de références OE.

 Exemple : si vous avez acheté la référence Dinex 41002-RX, le DPF retourné doit porter une référence OE correspondant à 81.15103.0107 ou 81.15103.9107.
3. Inspectez le DPF destiné au retour conformément aux critères d'inspection visuelle de la page suivante.
4. Placez le DPF usagé dans le sac de protection fourni et réutilisez la boîte d'origine ainsi que l'emballage de protection intérieur pour le retour, afin d'éviter tout dommage pendant le transport.
5. Joignez ce document complété et signé dans la boîte (voir page 2), ou utilisez le formulaire en ligne sur shop.dinex.eu
6. Retournez le DPF conformément aux conditions d'expédition convenues et à l'adresse de livraison.

Critères d'inspection visuelle du monolithe DPF

1. **Inspection du boîtier :** Dinex accepte les dommages mécaniques et structurels du boîtier métallique, à condition que le monolithe céramique reste intact. Cela comprend la corrosion (1), les monolithes déplacés (2) et les supports cassés (3). Les bosses superficielles (4) sont également acceptables, mais peuvent dissimuler des dommages internes susceptibles d'entraîner un rejet lors du reconditionnement.

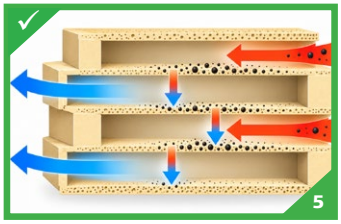


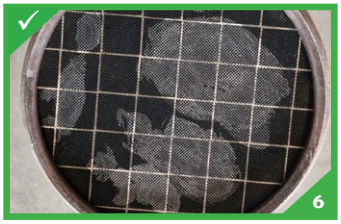


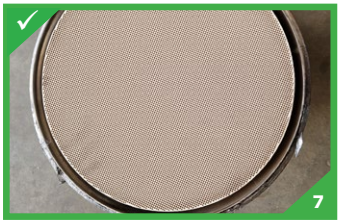


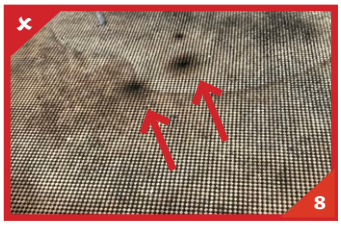


2. **Inspection initiale du monolithe :** Un DPF fonctionnel présente des canaux alternés bouchés à des extrémités opposées (5), ce qui force les gaz d'échappement à traverser les parois des canaux. La présence de suie côté entrée (6) est normale, tandis que le côté sortie doit être propre (7). De la suie visible côté sortie (8) peut indiquer des canaux endommagés ou ouverts et entraîner le rejet.





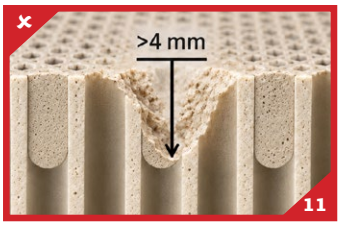


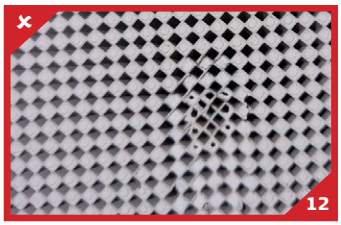


3. **Inspection structurelle du monolithe :** Les rayures mineures (9) et les éclats (10) sont acceptables s'ils font moins de 4 mm de profondeur, à condition qu'aucun canal ne soit exposé. Les DPF présentant des dommages de plus de 4 mm de profondeur (11), des canaux entièrement ouverts (12), des bords fortement endommagés (13–14) ou des fissures traversant plusieurs canaux (15–16) seront rejetés, car ces défauts compromettent l'intégrité et les performances de filtration du DPF.



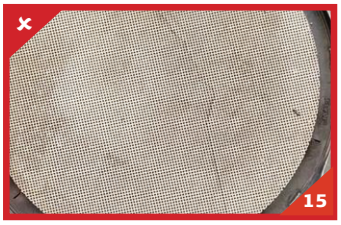


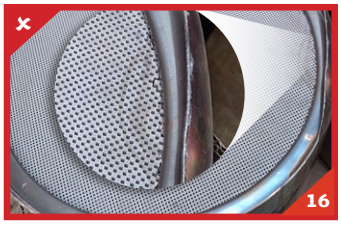










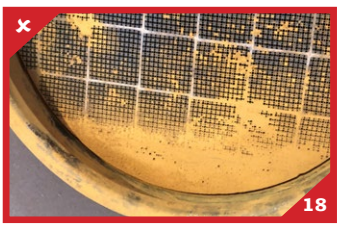


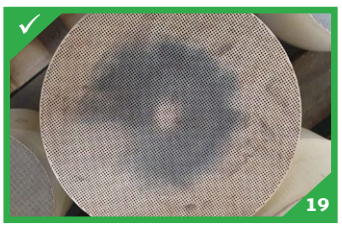
4. **Liquides, corrosion et autres défauts :** Une légère corrosion ou décoloration (17) est acceptable si les canaux restent dégagés. Une forte corrosion ou une obstruction (18) entraîne le rejet.

 De légères taches foncées ou rougeâtres (19–20), souvent causées par le liquide de refroidissement, peuvent être acceptables. Une forte cristallisation d'AdBlue®/DEF (21) ou des dépôts d'huile moteur foncés et collants (22) entraîneront le rejet.

 Une contamination par du carburant (23), souvent identifiée à l'odeur plutôt qu'à l'apparence, entraîne également le rejet. Des surfaces céramiques ondulées ou déformées (24) indiquent une fusion interne ou des dommages thermiques et ne peuvent pas être acceptées.

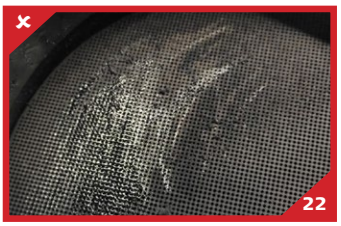
















Nom de l'entreprise	**Date de l'inspection**
Référence Dinex	**Nom de l'inspecteur**
ID de retour DPF Recon	**Signature**